

MASTER DROIT

Parcours Contentieux
des Droits
et Libertés Fondamentaux



UFR DSPS

Droit, Sciences Politiques et Sociales

W W W . U N I V - S P N . F R





COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ **Conseiller** toute personne physique ou morale dans le domaine des droits et libertés fondamentaux (particuliers, personnes morales dedroit privé et de droit public).
- ▶ **Comprendre les enjeux des évolutions juridiques** dans le domaine des droits et libertés fondamentaux, organiques (composition et procédures des juridictions) et matérielles (enjeux économiques, bioéthiques, écologiques, notamment, des décisions des autorités de l'Etat).
- ▶ **Initier, assumer, diriger toute procédure juridictionnelle** destinée à préserver les droits et libertés fondamentaux, devant des juridictions internes ou internationales.
- ▶ **Pouvoir exposer, à l'écrit comme à l'oral, toute problématique**, éventuellement complexe, liée aux droits et libertés fondamentaux, hors ou dans le cadre d'une procédure juridictionnelle et/ou administrative.



OBJECTIFS

Former les étudiants au contentieux des droits et libertés fondamentaux, et leur apporter, en théorie comme en pratique :

- ▶ une connaissance approfondie des organes (notamment juridictionnels) chargés de la protection des droits et libertés fondamentaux ;
- ▶ une connaissance approfondie des procédures administratives et/ou juridictionnelles à suivre pour défendre ou rétablir les droits ou libertés fondamentaux des personnes ;
- ▶ une connaissance approfondie de la substance des droits et libertés fondamentaux en droit interne et international, ainsi que des problématiques actuelles liées aux évolutions des droits et libertés au sein de la société française spécifiquement, et plus largement dans le monde.



PROGRAMME

La première année est à effectuer dans l'un des masters 1 suivants :

- ▶ Droit Privé Général
- ▶ Droit Public interne, européen et international

MASTER 2^{ème} ANNÉE SEMESTRE 3

UE - FONDAMENTAUX 1

- ▶ Protection constitutionnelle des droits et libertés fondamentaux
- ▶ Protection européenne des droits et libertés fondamentaux
- ▶ Liberté d'expression en droit interne et européen

UE - COMPLÉMENTAIRES 1

- ▶ Anglais juridique approfondi
- ▶ Droit des étrangers

UE - FONDAMENTAUX 2

- ▶ Contentieux administratif des droits et libertés fondamentaux
- ▶ Contentieux judiciaire des droits et libertés fondamentaux
- ▶ Autorités administratives indépendantes face aux DLF

UE - COMPLÉMENTAIRES 2

- ▶ Droit des personnes privées de liberté
- ▶ Droits et libertés à caractère économique

UE - COMPÉTENCES 1

- ▶ Méthodologie (rapport de stage et CV)

MASTER 2^{ème} ANNÉE SEMESTRE 4

UE - FONDAMENTAUX 3

- ▶ Discrimination en droit interne et européen
- ▶ Protection internationale des droits et libertés fondamentaux
- ▶ Théorie générale des droits et libertés fondamentaux

UE - COMPLÉMENTAIRES 2

- ▶ Droit des personnes handicapées
- ▶ Protection des données personnelles, de l'image et de la vie privée

UE - COMPÉTENCES 2

- ▶ Pratique juridique
- ▶ Initiation à la rédaction d'actes
- ▶ Stage et soutenance d'un rapport de stage
- ▶ Conférences

UE - COMPLÉMENTAIRES 3

- ▶ Droit processuel
- ▶ Principes biothiques
- ▶ Liberté intellectuelle et politiques

ORGANISATION DE LA FORMATION



La formation est ouverte en formation initiale, répartie sur deux semestres, de septembre à janvier, puis de janvier à juin.

La formation consiste en :

- ▶ des enseignements, magistraux et pratiques, dispensés par des enseignants-chercheurs et des professionnels du droit des libertés (magistrats, avocats), auxquels la participation est obligatoire ;
- ▶ des conférences, ponctuelles, assurées par des intervenants extérieurs, auxquelles la présence est obligatoire ;
- ▶ un stage professionnel, d'une durée d'au moins deux mois, effectué au sein d'une entreprise, d'une personne publique ou d'un service public (par exemple une juridiction), ou d'une association, sous la direction d'un tuteur, au sein de la structure d'accueil, et d'un enseignant de la formation ;
- ▶ un rapport de stage assorti d'une soutenance.

MÉTIERS VISÉS



- ▶ Auxiliaires de justice : avocat, commissaire de justice, notaire ;
- ▶ Métiers de la magistrature et du greffe ;
- ▶ Métiers publics de la sécurité (police nationale ou municipale, gendarmerie, douanes, notamment) ;
- ▶ Juriste en entreprise ou en collectivité publique ;
- ▶ Juriste en association ou en organisation non gouvernementale.

Conditions d'admission

Admission en Master 1 Droit privé général ou Droit public interne européen et international : est autorisé à faire acte de candidature, tout étudiant titulaire d'une Licence 3 endroit ou à dominante juridique (ou de tout titre ou diplôme admis par équivalence), ou achevant une telle formation diplômante sous réserve ensuite de l'obtention du diplôme.

Attention : le choix du parcours en Master 2 Contentieux des droits et libertés fondamentaux pour la poursuite de la formation doit être indiqué au moment de la candidature en Master 1. La sélection des candidatures est réalisée sur dossier.

Candidature Master 1 : plateforme « Mon Master »
<https://www.monmaster.gouv.fr>

Admission en Master 2 Contentieux des droits et libertés fondamentaux : Est autorisé à faire acte de candidature, tout étudiant titulaire d'un Master français, en droit ou à dominante juridique (ou de tout titre ou diplôme admis par équivalence), ou achevant une telle formation diplômante sous réserve ensuite de l'obtention du diplôme. La sélection des candidatures est réalisée sur dossier et/ou entretien. Les directeurs de la formation s'assurent que les candidats ont bien les compétences requises pour suivre la formation : solides connaissances en droit, bonne expression orale et écrite, bonne culture générale, notamment.

Candidature Master 2 : plateforme « Ecandidats »
<https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat/#!accueilView>

Contacts



RESPONSABLES DE FORMATION

Catherine FABREGOULE, Maître de conférences.

Jean-Jacques MENURET, Maître de conférences.

SECRÉTARIATS PÉDAGOGIQUES

Master 1 (Bureau H 209) : 01 49 40 32 92 ; m1prive.dsps@univ-paris13.fr

Master 1 (Bureau H 209) : 01 49 40 33 11 ; m1public.dsps@univ-paris13.fr

Master 2 (Bureau H 210) : 01 49 40 39 63 ; m2contdlf.dsps@univ-paris13.fr

Accès



CAMPUS DE VILLETTANEUSE

Venir à l'Université Sorbonne Paris Nord (USPN), Campus de villetaneuse - UFR Droit, Sciences Politique & Sociales

99, avenue Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse

En voiture, à partir de Paris

Porte de la Chapelle > Autoroute A1 direction Lille, puis Sortie n°2 (Saint-Denis - Stade de France), puis direction Villetaneuse Université.

En transport en commun

Depuis Paris : Train ligne H - toutes les lignes départ Gare du Nord direction Persan Beaumont, ou Valmondois, ou Montsoult-Maffliers, ou Pontoise - arrêt Épinay Villetaneuse.

Depuis la gare d'Épinay Villetaneuse : prendre soit le T11 direction Le Bourget - arrêt Villetaneuse-Université, soit le bus 361 direction Gare de Pierrefitte-Stains RER - arrêt Université Paris 13.

Depuis Saint-Denis Porte de Paris (Métro 13) :

prendre le T8 - terminus Villetaneuse Université.